



De plus en plus d'étudiants handicapés osent chaque année relever le défi. En prenant certaines précautions, en ce qui concerne notamment l'accessibilité du logement et des transports, le succès est à la clé.

# PARTIR AVEC UN HANDICAP

**É**tudier à l'étranger est une aventure, surtout lorsqu'il faut anticiper la vie quotidienne, l'accompagnement, l'aménagement des études, comme c'est souvent le cas avec une situation de handicap. C'est aussi une manière de vivre son handicap autrement, dans une autre culture.

## LES PROGRAMMES DE MOBILITÉ

Le plus souvent, la mobilité internationale est inscrite dans les programmes des établissements d'enseignement supérieur, dans le cadre de stages, de semestres d'études et d'échanges avec les universités étrangères. C'est aussi le cas dans les grandes écoles et à Sciences Po, où la 3<sup>e</sup> année se passe obligatoirement à l'étranger. Les programmes de mobilité européens, comme Erasmus +, prennent en compte la situation de handicap.

**Conseil :** pour trouver un stage à l'étranger, vous pouvez, comme tous les étudiants, vous adresser aux équipes pédagogiques de la formation que vous envisagez de suivre, mais vous pouvez aussi passer par :

- au sein de votre établissement, le service universitaire chargé de l'insertion professionnelle qui, dans de nombreux cas, propose des services d'accompagnement à la recherche de stages, ou encore le service ou la direction des relations internationales ;
- le service handicap de votre établissement, qui pourra entrer en collaboration avec les services s'occupant des stages ;
- les missions handicap des entreprises possédant des filières à l'étranger, ou les

associations de grandes entreprises, comme Tremplin ([www.tremplin-handicap.fr](http://www.tremplin-handicap.fr)) et Arpejeh ([www.arpejeh.com](http://www.arpejeh.com)).

**À retenir :** vous trouverez les coordonnées des services d'accueil et d'accompagnement des étudiants handicapés sur le site [www.handi-u](http://www.handi-u) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

## PRENDRE DES RENSEIGNEMENTS PRÉCIS

Associations étudiantes et organismes internationaux sont unanimes. La clé du succès est de bien anticiper et de préparer son séjour. Le service handicap et le service des relations internationales de l'établissement d'enseignement supérieur en France sont les bons relais. Certaines associations, comme Handisup à Rouen, organisent un repérage dans les pays d'accueil.

**Conseil :** avec l'aide des services handicap et/ou relations internationales de votre établissement, prenez contact avec le pays d'accueil pour vérifier sur place l'accessibilité de la formation et de la vie quotidienne.

**À retenir :** la plupart des universités à l'étranger ont aussi des services d'aide au handicap. Une base de données référence ces services en Europe : sur [www.european-agency.org/country-information](http://www.european-agency.org/country-information).

## SE FAIRE AIDER PENDANT LE SÉJOUR

Accessibilité, logement, transport, aides humaines, financement... autant de paramètres à prendre en compte. Tous les coûts doivent être anticipés : médecin, auxiliaire de vie... Des bourses

de mobilité permettent de compenser les frais supplémentaires auxquels un étudiant handicapé peut être confronté, dans le cadre du programme Erasmus + par exemple.

**À retenir :** la prestation de compensation du handicap est maintenue pendant la durée d'un programme de mobilité à l'étranger. Selon la lourdeur du handicap, des aides complémentaires à la mobilité peuvent être obtenues auprès de l'agence Europe Éducation Formation France (A2E2F), ainsi qu'auprès des collectivités territoriales. Enfin, l'étudiant s'expatriant en Europe bénéficie d'une carte européenne de santé, délivrée par les organismes de sécurité sociale. ■

## Témoignage



### Des conditions adaptées

« Dès les 2 premières années de licence, j'ai suivi un cursus international sur le campus de Sciences Po délocalisé à Poitiers et tourné vers les pays

hispaniques. Pour le stage obligatoire de 3<sup>e</sup> année, mon choix s'est porté sur Madrid. Le service aide sociale et handicap assure le lien avec le pays d'accueil et propose une bourse de mobilité avec l'aide des entreprises partenaires. Pendant 1 an, j'ai préparé les Journées mondiales de la jeunesse comme traducteur, webmaster et chroniqueur pour une émission de radio hebdomadaire. Pour travailler efficacement, j'ai demandé à ce qu'on évite au maximum le papier. Les échanges se faisaient par mail, j'avais emporté mon ordinateur portable équipé avec des logiciels adaptés. »

Augustin, diplômé de Sciences Po Paris